Procès-verbal d’assemblée générale

Association : TOULIBRE

Adresse du siège : 57, rue Labat de Savignac, 31500 Toulouse

Le 7 février 2023 à Toulouse, les membres de l’association Toulibre se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation de Guillaume GASNIER, président de l'association dans les locaux d’Etincelle Coworking. 36 Rue d'Alsace Lorraine,

L’assemblée a été présidée par Guillaume GASNIER, en qualité de président de l’association Toulibre. Lionel PORCHERON s'est porté volontaire en tant que secrétaire de séance. Le trésorier de l'association, Pierre APAP, ainsi que Alexandre GUY, Jean ALVAREZ et Philippe CAIN étaient également présents. Marc SOUVIRON a rejoint l’assemblée en cours de séance pour le vote du bilan moral.

Ces personnes font toute partie des membres du conseil d'administration de l’association. Les décisions de l'assemblée étant prises à la majorité des membres présents ou représentés, l’assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l’article 10 des statuts.

Au total, 11 personnes étaient présentes et à jour dans leurs cotisations.

L’ordre du jour fut précisé par le président :

1 Présentation et vote du bilan moral

2 Présentation et vote du bilan financier

3 Élection du conseil d'administration

4 Capitole du Libre 2022

5 Orientations et projets pour l'année à venir, questions diverses

Le président a rappelé que l’ensemble des documents avait été adressé à chacun des membres dans le cadre de la convocation à l'assemblée envoyée sous forme électronique par un mél direct aux membres ainsi que par les listes de diffusion de l'association. Guillaume GASNIER a présenté le bilan moral tandis que le bilan financier a été présenté par Pierre APAP.

Lors de la présentation du bilan moral, il a été rappelé que la cotisation minimale pour adhérer à l’association était de 10€ et que pour la saison 2021-2022, la cotisation médiane s’élevait à 25€. Pendant la saison prochaine, il est envisagé de contacter les adhérents pour savoir si leur soutien est toujours d’actualité et mettre à jour en conséquence la base de données de l’association. Un rappel sur les activités historiques de l’association est également effectué pour permettre de discuter des suites à donner pour les saisons prochaines dans la deuxième partie de la réunion. A

noter que le repas Qjelt, élément fondateur de l'association et toujours en partenariat avec l'association tetaneutral.net, a de nouveau remporté un franc succès.

Compte tenu des rencontres effectuées par Jean ALVAREZ et Eric COSTE dans les locaux de l'association « Le Tri Sera Top », la ressourcerie de l'université du Mirail à Toulouse, il est abordé les possibilités offertes pour la saison 2022-2023. Compte tenu d'une réorganisation et d'un recentrage sur leur activité d'origine, la réparation de vélos, aucune collaboration n'est prévue pour la saison.

Grâce à la tenue de la réunion en présentiel, plus d'éléments ont été apportés sur l'initiative « Dimanche Solidaire ». Planifiée pour le dimanche 19 juin 2022, elle devait se tenir dans le quartier des Minimes à Toulouse. La préparation pour y participer avait été prise en charge par Philippe CAIN. Cependant, pour cause de canicule, ce moment de partages et d'échanges n'a pu avoir lieu.

Toujours actives depuis la création de l'association, le constat est établi que les mailings-listes n'ont pas été très utilisées sur cette saison compte tenu de l'activité très réduite. Cependant, Il serait peut-être intéressant de mettre en place un nouvel outil, plus « moderne », pour capter plus de volontaires.

Le vote du bilan moral est ensuite effectué. Il est approuvé avec 11 votes pour, aucun vote contre, pas d'abstention.

Le bilan financier est ensuite présenté en n'intégrant pas les données du Capitole du Libre 2022 qui a eu lieu en novembre 2022. Ce bilan fait ressortir un résultat négatif dû pour plus du tiers au box loué pour le stockage du matériel utilisé pour le Capitole du Libre. Ce résultat ne reflète pas l'état financier réel de l'association qui, grâce au Capitole du Libre subventionné par les organismes publics et privés, a toujours une balance positive. L'association dispose à cet effet d'une réserve financière pour organiser l'événement sans véritablement d'aides financières extérieures.

Le vote du bilan financier est ensuite effectué. Il est approuvé avec 11 votes pour, aucun vote contre, pas d'abstention.

Les discussions autour de l'élection du nouveau conseil d'administration ont prolongé l'assemblée générale. Aucun nouveau candidat ne s'est présenté. Le nouveau conseil d'administration a été élu à l'unanimité. Il comporte 8 membres, tous membres du conseil d'administration précédent :

- Alexandre GUY
- Éric COSTE
- Guillaume GASNIER
- Jean ALVAREZ
- Lionel PORCHERON
- Marc SOUVIRON
- Philippe CAIN

- Pierre APAP

A la suite de cette élection, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité de renouveler en qualité de Président, Guillaume GASNIER et de renouveler Pierre APAP dans la fonction de Trésorier pour l'exercice 2022-2023.

Un retour a ensuite été donné par Lionel PORCHERON pour la reprise du Capitole du Libre en novembre 2022 après deux années d'absence. Son organisation n'a pas été très évidente mais les participants, publics et orateurs, attendaient son retour. Et globalement, malgré quelques impondérables, tous les participants étaient très satisfaits de se retrouver pour ce week-end de conférences et d'ateliers. Des pistes d'améliorations ont également été abordées. Un rapprochement avec Solibre (professionnels du logiciel libre en Occitanie) pour organiser une journée avant le week-end du Capitole du Libre a été aussi discuté pour donner encore plus de cohérence à l'événement.

Des échanges ont ensuite été effectués sur les orientations pour la saison en cours et à venir :

- La pérennisation des ateliers C++ et Blender (depuis février) dans les locaux d'Artilect (10 Rue Tripière à Toulouse)
- La fin probable des activités historiques au Centre Culturel Bellegarde :
  - Créneaux réduits, moins de temps pour aider ou installer un environnement Linux, pour l'apprentissage de logiciels libres
  - Contrainte supplémentaire liée à la sécurité incendie
  - Motivation non retrouvée pour effectuer de courtes interventions sur les créneaux mis à disposition
- La mise à jour du serveur hébergeant les données de l'association
- La révision des statuts de l'association et la possibilité d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique
- La communication vers les associations locales et les institutionnels pour promouvoir le logiciel libre
- La communication pour attirer des bénévoles pour la vie associative en dehors de Capitole du Libre

Il est envisagé également de faire plus régulièrement des réunions pour faire avancer les différents projets.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 22 h 15.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le secrétaire de séance	Le président de séance
Lionel PORCHERON	Guillaume GASNIER

Toulouse, le 15 février 2023